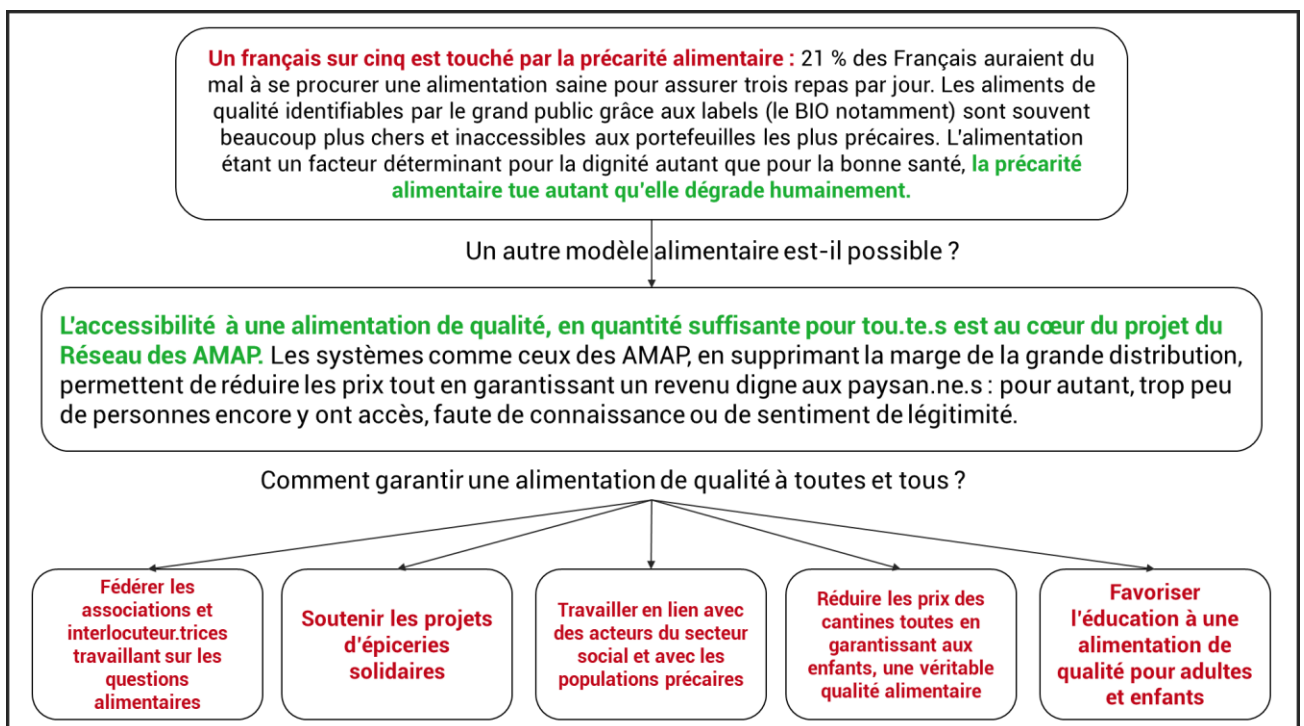




Fiche THÉMATIQUE // ACCESSIBILITÉ DE L'ALIMENTATION : « Exigez une alimentation de qualité pour toutes et tous ! »

Le « comment du pourquoi » en deux minutes



1/ Contexte-Enjeux : Bien se nourrir, un luxe qui ne devrait pas l'être

Un français sur cinq est touché par la précarité alimentaire : 21% des Français auraient du mal à se procurer une alimentation saine pour assurer trois repas par jour. Et d'ici 2030, la France pourrait compter 30 millions d'obèses si l'on ne fait rien au sujet de la qualité alimentaire. Le rapport sur la malbouffe en France voté à l'Assemblée le 26 septembre 2018 alerte sur les risques sanitaires posés par l'alimentation industrielle. La commission d'enquête





parlementaire sur l'alimentation industrielle a publié son rapport : il demande à réduire la teneur en sel, en gras, en sucre et en additifs des aliments.

Seulement, les aliments de qualité identifiables par le grand public grâce aux labels (le BIO notamment) sont souvent beaucoup plus chers et inaccessibles aux portefeuilles les plus précaires. Par ailleurs, il apparaît qu'un nombre grandissant de français, bien que conscients de l'importance de se nourrir, estiment que les aliments de qualité sont réservés à une catégorie plus aisée de la population : dans un pays qui s'est battu pour développer un système de santé et de sécurité sociale dans l'Après-Guerre, est-il acceptable que certaines personnes pensent ne pas mériter une alimentation de qualité nécessaire à leur santé ?

L'accessibilité à une alimentation de qualité, en quantité suffisante pour tou.te.s est au cœur du projet du Réseau des AMAP. En tant que citoyen.nes et mangeur.ses nous voulons décider nous mêmes de notre alimentation, c'est ce que les Ami.es de la Confédération Paysanne appellent la Démocratie Alimentaire. L'accès à une alimentation durable et de qualité pour tou.tes est souvent perçue comme une utopie. Nos réseaux sont persuadés que ça doit être la base de notre système agricole et alimentaire. Nous souhaitons repenser notre production agricole via le prisme d'une souveraineté alimentaire. L'alimentation est un marqueur de classe, alors comment toucher les personnes en situation de précarité financière ?

L'aide alimentaire est bien souvent la seule réponse aux difficultés d'accès à l'alimentation. Or elle est stigmatisante et ne répond pas aux enjeux démocratiques. L'objectif est donc d'offrir à tous les habitant.es d'un territoire une alimentation saine et de qualité et que cela devienne une norme. La Sécurité Sociale a été mise en place afin de permettre à toute la population d'accéder à des soins et à la dignité. Alors que les indicateurs d'espérances de vie entre catégories socio-économiques de la population ne cessent de se creuser, la santé et la dignité ne peuvent se passer d'une alimentation de qualité : le combat pour l'accessibilité de toutes et tous à une bonne alimentation, est donc autant une question de justice sociale que de santé publique.

2/ Quelques exemples concrets et « exemplaires » qui nécessite le soutien des collectivités de la région Rhône- Alpes

→La Côtière (01), paniers solidaires en AMAP

Par le biais de subventions les communes peuvent participer à la mise en place de panier solidaires en AMAP comme dans celle de la Côtière (01) qui en partenariat avec le Secours Catholique a réuni en début d'année les fonds nécessaires pour payer deux contrats légumes supplémentaires (via du mécénat d'entreprise, une subvention de la Mairie, et les dons des AMAPiens proposés lors de l'adhésion). Le maraîcher livre les deux paniers supplémentaires chaque semaine. Le Secours





Catholique s'occupe ensuite de proposer à deux familles bénéficiaires du don alimentaire de venir chercher les paniers.

→ Lyon (69), tarif solidaire ou tarif social

Les épicerie sociales et solidaires, comme les AMAP, permettent l'accès à une alimentation choisie et sont donc des organismes à valoriser. Les bénéficiaires n'y sont pas considérés comme tel mais comme des mangeurs classiques ce qui participe à leur dignité. A Lyon (69), une AMAP fonctionne sur le modèle social et solidaire : à leur adhésion, les AMAPiens peuvent choisir entre deux tarifs, un tarif « solidaire » ou un tarif « social » pour les AMAPiens qui ont moins de moyens. La mutualisation des prix des paniers redistribués entre les contrats permet à certains de payer plus et à d'autres de payer moins, en fonction des moyens de chacun. Les AMAPiens choisissent le contrat qui est adapté pour eux, sans avoir à justifier de niveaux de revenus. La confiance est de mise.

→ Lyon (69), le Conseil de L'Alimentation Durable

La ville de Lyon a mis en place en 2016 un conseil de l'alimentation durable qui regroupe essentiellement une vingtaine d'acteurs locaux de l'ESS, des services municipaux et des chercheurs concernés par les enjeux de la gouvernance alimentaire territoriale. Un « plan d'actions pour une alimentation durable pour tous sur le territoire lyonnais » a été élaboré avec les acteurs, autour de 4 axes : Produire partout où c'est (encore) possible, Créer des richesses locales, Donner les clefs d'accès au plus grand nombre, Développer et animer un espace de gouvernance.

La création d'un conseil local de l'alimentation durable a alors vocation de pousser plus loin les actions collectives et de mieux les coordonner pour développer une politique alimentaire locale cohérente, orientée sur la justice alimentaire. La première action du CLAD a été de rédiger un plaidoyer pour l'accès de tous à l'alimentation durable, dans lequel il demande aux candidat-es :

- de **s'engager à lutter efficacement pour la justice alimentaire**, en priorité dans les quartiers populaires et auprès des personnes les plus fragiles et les plus précaires,
- de **favoriser concrètement l'accès de tous à une alimentation durable**, en particulier par la commande publique,
- de **soutenir les filières biologiques, locales, équitables et de saison, l'autoproduction alimentaire et les circuits-courts de distribution.**

Pour engendrer de réelles dynamiques, il est nécessaire de prendre le temps d'élaborer une vision commune de l'alimentation durable et des objectifs à rechercher, mais cela se heurte à la **faiblesse des moyens des acteurs**, à leur **fragilité économique** et au **manque de coordination d'ensemble**. Le CLAD est donc un outil innovant au service du dialogue et de la coopération publique-privée autour d'enjeux territoriaux, mais **il sera nécessaire d'investir suffisamment de moyens et d'efforts pour aboutir à des résultats concrets.**





3/ Des mesures que vous pouvez proposer aux candidat.e.s

- Mise en place de conseils citoyens pour l'alimentation (communaux ou intercommunaux) pour fédérer les associations et interlocuteur.trices travaillant sur les questions alimentaires
- Expérimentation d'une sécurité sociale alimentaire (<https://www.isf-france.org/articles/pour-une-securite-sociale-alimentaire>)
- Soutien aux structures promouvant l'accessibilité alimentaire sur le territoire (épiceries sociales, etc.)
- Proposer de travailler en lien avec des acteurs du secteur social (collectifs regroupant des populations ayant un faible pouvoir d'achat, associations et services de collectivités menant une politique sociale, ONG travaillant auprès de publics défavorisés)
- Identifier avec ces populations, et au service de leurs envies, des solutions pour favoriser un accès à une alimentation de qualité : il s'agit de favoriser l'accès aux aliments mais aussi à une culture et une connaissance gastronomique permettant de se les approprier
- Voir ARS mais aussi lieux/services publics pouvant offrir une alimentation de qualité pour moins cher

_____ Commencez la démarche dans votre territoire

1/ État de lieux, diagnostic territoire

Faites un état des lieux de cette question sur votre territoire pour bien en comprendre les tenants et aboutissants.

- Quel est l'état des lieux de l'aide alimentaire de l'aide alimentaire sur votre commune ?





- Existe-t-il un Plan Alimentaire Territorial sur votre territoire ?
- Avez-vous envisagé la mise en place d'un conseil à l'alimentation sur votre territoire ?
- Les structures sociales travaillent-elles sur la question alimentaire ?

2/ Des partenaires locaux à mobiliser

- Les groupes locaux des Ami.es de la Confédération Paysanne
- AgoraE (épiceries sociales étudiantes)
- Épiceries sociales et solidaires
- Structures d'insertion et de réinsertion
- Maisons de quartiers, foyers ruraux et associations d'habitants de quartiers populaires
- Associations de parents d'élèves

3/ Choix des mesures applicables sur votre territoire

(à compléter par vos soins...)

